

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 13 novembre 2007

LETTRE DU 13 NOVEMBRE 2007

Bonjour chez vous!

Au moment où je rédige cet avant-propos de ma traditionnelle missive, nous savourons collectivement un merveilleux prolongement de *l'automne*, cette saison pour laquelle j'ai un béguin bien particulier dont je me suis d'ailleurs confessé publiquement. Viendra toujours, et c'est inéluctable, le moment où la brise, s'alimentant dans les terres boréales, nous fera rentrer la tête dans les épaules pour y trouver la chaleur d'un col réconfortant.

DE QUELQUES SUJETS DIGNES DE COMMENTAIRES

RRUM

Notre représentant au Comité de retraite, le professeur Robert Brunet, a rédigé à votre intention, en date du 22 octobre 2007, un texte qui saura certes vous intéresser. Je l'en remercie en votre nom.

Texte de Robert Brunet

Au mois d'août j'ai indiqué que durant l'été le Comité de retraite avait été saisi de l'évaluation actuarielle triennale et des recommandations d'un comité de trois experts indépendants. Le comité de retraite a délibéré à plusieurs reprises sur le contenu de ce rapport et les recommandations des experts avant d'acheminer le rapport et ses propres recommandations au Conseil de l'Université. Maintenant que le Conseil a pris connaissance du rapport et approuvé les changements proposés au régime lors de sa séance du 24 septembre nous pouvons tous partager les bonnes nouvelles.

La situation financière du régime est très bonne. Sur une base de continuité, c'est-à-dire en supposant que l'université continue d'exister et que ses employés continuent de cotiser au RRUM, le régime est provisionné à 102%. Concrètement, cela signifie qu'en date du 31 décembre 2006, le régime avait un surplus actuariel de 50 millions \$ et des actifs de tout près de 2,5 milliards \$. Le RRUM est donc en mesure d'honorer sans difficulté ses obligations envers les retraités actuels et futurs.

Ce surplus a permis de faire quelques modifications relativement peu coûteuses au régime pour un total de 2 millions \$. Celles-ci touchent notamment les prestations de

transition, les rentes de participants lors d'un partage de patrimoine avec un ex-conjoint et l'indexation ponctuelle pour les années de service de 2006 à 2011. On se souviendra que les retraités de 2006 n'avaient eu, pour cette année de service seulement, qu'une indexation à 75% de l'IPC même s'ils avaient bénéficié d'une pleine indexation pour leurs années antérieures de service. Dès le 1^{er} janvier 2008, leur indexation sera corrigée rétroactivement à 100% et une pleine indexation est assurée pour toutes les années de service jusqu'en 2011 inclusivement. Les indexations pour les années de service acquises au-delà de 2011 feront l'objet d'une mise à jour lors de la prochaine évaluation actuarielle qui aura lieu au plus tard le 31 décembre 2009. Les retraités actuels et ceux qui prendront leur retraite d'ici 2011 vont donc bénéficier d'une pleine indexation pour toutes les rentes acquises.

Les autres 48 millions \$ de surplus seront maintenus dans les avoirs de la caisse car les nouvelles dispositions de la loi 30 sont plus exigeantes et la situation du Régime eu égard à la solvabilité ne l'autorise pas à utiliser ses surplus pour donner des congés de cotisation partiels à l'Université et aux membres actifs.

Club informatique

Le Club informatique créé et animé par Jean-Robert Derome captive de plus en plus l'intérêt des collègues. Lors de la plus récente réunion (18 octobre) – tenue de 15h30 à 17h30 dans la salle Z-210 du pavillon Claire-McNicoll – près d'une vingtaine de collègues ont ajouté une page non négligeable à leur dossier personnel en matière d'outillage informatique. Les besoins dans ce domaine, en pleine mouvance technique, méritent que l'on se tienne à la page. La prochaine séance aura lieu le 15 novembre selon un horaire semblable; renseignez-vous.

Le site web de l'APRUM

Le collègue Jean-Robert Derome vous glissait quelques mots – que je me suis empressé de commenter – dans ma missive du 10 octobre dernier. Je ne puis résister au plaisir de vous inviter instamment à fréquenter le site de l'APRUM dont les coordonnées, et je vous le rappelle, sont [www.aprum.umontreal.ca]. Vous y trouverez force renseignements susceptibles de vous intéresser ainsi que des options vous facilitant l'accès à Google.

Bonne nouvelle

Pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, telle que mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation pour la période de septembre 2006 à septembre 2007, les pensions versées par le RRUM seront indexées, le 1^{er} janvier 2008, de 2,47% soit 100% de l'augmentation de l'IPC.

NÉCROLOGIE

L'APRUM déplore le décès survenu le 23 octobre dernier du professeur Marcel Boisvert (didactique) de la Faculté des sciences de l'éducation. Une notice nécrologique apparaîtra dans la prochaine missive.

POSTE DE SECRÉTAIRE

Au cours du début du mois d'octobre, Lionel Vallée a fait part au président de son intention de se délester, dans de bons délais, de ses responsabilités de secrétaire de l'APRUM. Cette décision, basée sur des raisons strictement personnelles ne diminue en rien son intérêt pour les activités de l'Association. Saisi de cet état de fait, le Conseil, lors de sa séance du 18 octobre dernier, a pris la décision de nommer au poste de secrétaire le professeur Gilles Rondeau sous réserve de son acceptation dudit poste. Depuis, de retour d'Italie (le malheureux!), Gilles Rondeau a accepté le poste qui lui a été offert ce qui permet d'enclencher les étapes de passation des responsabilités dans le cadre de la constitution de l'APRUM.

Je tiens à remercier chaleureusement le collègue Lionel Vallée pour le dévouement qu'il a manifesté dans l'exercice de ses fonctions et, d'une façon plus large, pour l'importante contribution qu'il a apportée aux « affaires » de l'APRUM. Je tiens également à saluer la générosité de Gilles Rondeau démontrée par son acceptation de responsabilités additionnelles au sein du Conseil.

RÉCEPTION DES FÊTES

La coutume aidant, la réception du temps des fêtes que l'APRUM ménage à ses membres aura lieu cette fois le mardi 4 décembre à 17h30 dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Vous trouverez dans les documents ci-joints des renseignements utiles, soit un coupon-réponse qu'il vous faudra retourner au secrétariat de l'APRUM dans les délais prévus et un laissez-passer pour garer votre voiture dans le voisinage du grand escalier sous la tour du pavillon Roger-Gaudry. Venez vous réchauffer avec vos collègues avant que les grands froids ne s'amènent.

IN FINE

Que l'arrivée appréhendée de l'hiver avec ses froids, ses neiges, ses bourrasques et son soleil... occasionnel, vous soit un gage de l'esprit des fêtes qui vous envahira progressivement.

Cette fois encore, je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations cordiales comme vous étant dédiée personnellement.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent?
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635.